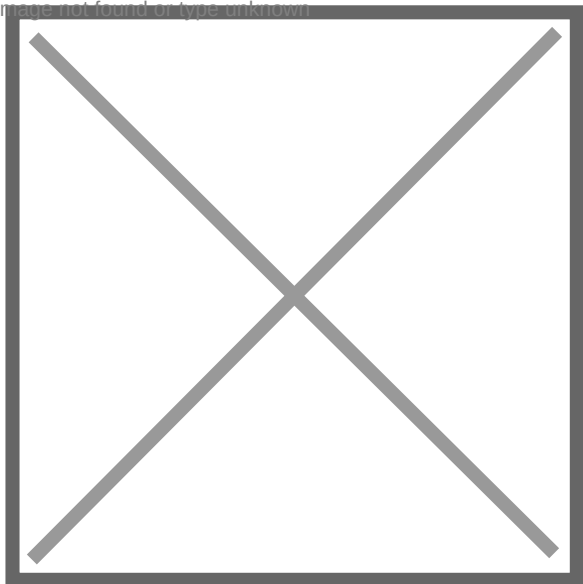


Image not found or type unknown



Dépos enveloppe soleau et empreintes numériques

Par **franacard**, le **23/12/2010** à **06:49**

Bonjour, rn rn Il ya quelques temps ma soeur et moi avons eu une idée en commun pour un site internet avec une idée novatrice. rn Nous avons commencé à reflechir ensemble sur le concept et le processus global de fonctionnement, j'ai fait également le synoptique précis de l'ensemble des fonctionnalités du site. rn Suite à un différent, nous avons arrêté le projet, mais elle a continué, elle a finit par trouver des associés et souhaite monter une structure. rn J'avais prit soin au démarrage de déposer les quelques documents d'architectures du site web et du processus à la SGDL (empreinte numériques). rn rn Croyez vous qu'il est possible aujourd'hui de dénoncer le fait que l'idée m'a été volée ? rn rn Sachant que l'idée est évidemment porteuse, elle sera très rentable dans 2 à 3 ans. rn rn merci pour vos réponses

Par **mimi493**, le **23/12/2010** à **09:28**

La SGDL a un service juridique, profitez-en.